

Compte rendu de la séance publique du mardi 31 mai 2022 à 14 h 30

Conférence de Olivier ARTUS

**« L'apport des traditions de la Bible hébraïque à une réflexion anthropologique contemporaine :
l'exemple de Genèse 1-4 ».**

Excusés : Jacques FAYETTE, Marguerite YON

Le président Georges BOULON ouvre la séance à 14 h 30 par quelques annonces (sortie académique du 23 juin, conférence d'histoire de la médecine ce jour à 18h).

Denis REYNAUD, qui a eu l'amabilité de remplacer la secrétaire de la classe des Lettres, donne lecture du compte-rendu de la séance académique du 24 mai (communication de François FALLETTI).

Le président présente le conférencier du jour, Olivier ARTUS, que l'Académie a la grande fierté d'accueillir. Docteur en médecine (1983) et neurologue, Olivier Artus est ordonné prêtre en 1988, il est docteur en théologie (1997) et titulaire de l'HDR (2005). Il est bibliste et spécialiste du *Pentateuque*. Vicaire épiscopal puis vicaire général de 1999 à 2012, il est ensuite nommé à l'Institut Catholique de Paris où il exerce, de 2012 à 2018, de nombreuses fonctions d'enseignement, de recherche et de direction. Il est depuis 2019 recteur de l'université catholique de Lyon. Il est l'auteur de nombreuses publications, notamment en exégèse biblique.

Conférence

Un résumé se trouve sur le site de l'Académie.

Comment la tradition biblique peut-elle être féconde dans la culture contemporaine, tel sera le questionnement d'Olivier ARTUS, à travers une lecture historico-critique des récits des origines, développés dans quatre premiers chapitres de la *Genèse*.

Olivier ARTUS souligne d'abord l'intégration tardive de ces chapitres 1-4 dans le *Pentateuque* (au 4^e siècle, vers la fin de l'époque perse, avant la conquête d'Alexandre) et le fait qu'ils fonctionnent, de par leur position liminaire, comme une clef de lecture pour la suite.

L'exposé met en évidence deux points :

1) La composition littéraire de *Genèse* 1-4, qui construit un récit unifié à partir de quatre séquences successives distinctes.

Dans les quatre premiers chapitres on peut en effet identifier quatre séquences : deux récits des origines, totalement incompatibles, le premier, en *Genèse* 1, 1-2, 3, qui pose la souveraineté divine sur l'homme, et le second, en *Genèse* 2, 5-25, qui illustre la sollicitude divine à l'égard de l'homme ; leur succèdent, en *Genèse* 2, le récit de l'éloignement des personnages humains des prescriptions de Dieu et l'exil hors du jardin d'Eden, puis, en *Genèse* 4, l'irruption de la violence et du meurtre (meurtre d'Abel par Caïn et discours de Lamek justifiant la violence illimitée).

Ces quatre séquences sont méticuleusement fédérées par divers procédés compositionnels et stylistiques (encadrement, parallélismes, chiasme, liens lexicaux), et notamment par le verset suture *Genèse* 2-4, qui unifie les deux scénarios de création du monde.

2) Les enjeux interprétatifs anthropologiques du récit unifié de *Genèse* 1-4.

Les deux récits de création ont pour perspective commune de définir le rapport entre Dieu et l'homme et entre l'homme et le monde qu'il habite. Deux types d'anthologies s'opposent ainsi : (i) une

anthropologie du don : le monde est un don divin et l'homme est responsable de ce don, ce qui bannit domination et possession exclusive, et (ii) une anthropologie de l'autonomie absolue : l'homme agit en propriétaire du jardin, use sans limites de ses fruits, ce qui déchaîne le désordre et la violence. La seule résistance possible à la violence réside alors dans l'adhésion aux lois.

Discussion académique.

Le président Georges BOULON remercie très sincèrement Olivier ARTUS de sa brillante et passionnante conférence. Il s'interroge sur deux points : la conception de l'anthropologie et la compréhension de la Bible dans le contexte contemporain et sa possible application dans le contexte de la guerre en Ukraine. Pour Olivier ARTUS, l'anthropologie peut se définir comme la science de la compréhension que l'homme a de lui-même. Quant à la guerre en Ukraine, elle peut se lire à la lumière du récit biblique des origines: Poutine incarne une toute puissance qui n'a pas encore trouvé ses limites, qui est mue par le désir de propriété et cherche à s'approprier les richesses de l'autre, en l'éliminant.

Pierre DOCKÈS observe que le don suppose la propriété : n'est-on pas dès lors, plutôt que dans une économie du don, en présence d'un communisme primitif ? Non, répond Olivier ARTUS ; Dieu établit les hommes comme les usufruitiers de sa propriété et la propriété est régulée par la loi (*Lévitique*, 25.23 et *Deutéronome*).

Laurent THIROUIN revient sur les deux arbres du jardin d'Eden, « l'arbre de vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal » (*Genèse*, 2,9) et sur la question s'ils en font ou n'en font pas qu'un. Pour Olivier ARTUS, le *et* marque bien une apposition explicative, qui est le signe des réécritures par les scribes de génération en génération et engage le processus herméneutique.

Revenant sur le processus de nomination des êtres vivants (*Genèse*, 2, 19-20), Nicole DOCKÈS demande s'il faut en comprendre qu'Adam, ayant le pouvoir de nommer, participe à la création. Olivier ARTUS rappelle la place éminemment variable accordée à l'humain dans la Bible ; ainsi Moïse soit est muet, soit parle à Dieu. Il y a un débat idéologique et théologique sur le rapport entre le divin et l'humain, la version prophétique insistant sur le dialogue constant entre l'homme et Dieu, la version sacerdotale mettant en avant la souveraineté absolue de Dieu.

Paul CHAMBON demande pourquoi les présents de Caïn ne plaisent pas à Dieu. Le texte hébraïque donne deux réponses possibles, répond Olivier ARTUS. La première est que la qualité de l'offrande n'est pas la même : Caïn n'offre pas le meilleur, alors qu'Abel offre les prémices. La seconde réponse est que les présents sont équivalents et que le texte met alors en scène la liberté divine et une théologie de l'élection : Yahvé élit Abel, comme il élit Abraham et Israël et l'histoire de l'Alliance commence avec Abel.

L'opposition entre Caïn agriculteur et Abel éleveur ne joue-t-elle pas un rôle, demande Laurent THIROUIN. Oui, c'est une lecture usuelle, répond Olivier ARTUS, mais pourquoi cette opposition serait-elle pertinente au 4^e siècle ? Il faut accepter que le texte biblique est inépuisable et ouvert.

Interrogé par Nathalie FOURNIER sur les outils méthodologiques et textuels utilisés dans l'exégèse biblique, Olivier ARTUS dit que celle-ci se fonde une analyse historico-critique des textes, qui permet de mettre en lumière des affirmations structurantes (Dieu non violent, plaidoyer pour un contrat législatif et moral). Il se réfère à un certain nombre de références érudites, parmi lesquelles l'analyse narrative et rhétorique, très fine, d'André Wénin.

Claude PRUDHOMME demande quel est le choix le plus pertinent pour établir un discours théologique sur l'écologie : partir d'un ensemble continu et cohérent de chapitres ou procéder par versets tirés de textes différents. Olivier ARTUS est très sensible à cette question ; en effet quand il était membre de la commission biblique pontificale, la méthodologie qui avait été défendue par Joseph Ratzinger, futur Benoît XVI et président de la commission, était de déployer un chapitre biblique dans toute sa complexité, et non de se fonder sur des versets détachés de leur contexte.

À une question de Laurent THIROUIN, demandant quels sont les moments fondateurs du monothéisme dans la Bible, Olivier ARTUS répond que l'imposition de Yahvé comme seul dieu se fait sous Josias, et

qu'on passe d'un monoyahvisme à un monothéisme exclusif au cours du 6^e siècle. D'où la question : comment un peuple en exil sous gouvernement perse peut-il affirmer que son Dieu est le seul ? C'est le choc de l'exil qui a accouché du monothéisme, et d'un monothéisme qui fut sûrement contesté.

Le président Georges BOULON remercie à nouveau Olivier ARTUS de son éminente conférence, que l'assistance applaudit vivement.

La séance est levée à 16 heures

Nathalie FOURNIER
Laurent THIROUIN